



# BRÈVES DE CAFÉ

## #4 LES FRANGES

### ESPACE DE TRANSITION, ESPACE EN TRANSITION

A Servigny-lès-Sainte-Barbe, un cheminement existait historiquement autour de village pour desservir les parcelles de champs, de vergers et les jardins. Il a été conservé pour différents usages : notamment pour accéder et desservir les parcelles connexes encore utilisées en jardin et verger. Il est également très sollicité comme itinéraire de promenade.

Et lors de l'évènement, nous étions loin d'être seul à parcourir les franges de Servigny-les-Sainte-Barbe : le lieu était vivant et fourmillait d'usagers aux activités diverses : des promeneurs, des jardiniers et arboriculteurs amateurs, le maraîcher du village, etc. Un moment propice à la rencontre dans cet espace au temps comme suspendu et au rythme apaisé.

### Retour sur les grandes thématiques abordées

#### #1 Les franges, un vecteur de lien par la reconnexion des quartiers, des villages ?

**Oui tout à fait**, si les rues et parfois les venelles entre quartiers sont des itinéraires de mobilité, les franges peuvent également jouer ce rôle. Traverser les espaces extra-urbains proches des habitations peu parfois constituer un itinéraire alternatif parfois plus court mais surtout offrant un cadre paysager et une ambiance différente aux itinéraires urbains : une échappée par les champs !

Cet itinéraire sur la frange peut également se connecter à des chemins ruraux permettant de relier les communes proches !

#### #2 Se reconnecter au paysage agricole : une cohabitation difficile ?

**Oui et non**. L'un des principaux effets de réaménager les franges est de mettre en contact deux mondes qui souvent s'ignorent : les habitants et les agriculteurs. Il n'y a qu'à observer les espaces urbanisés en limite d'espaces agricoles : murs, clôtures occultantes, haies, etc. Peu de jardins s'ouvrent sur les espaces agricoles pour contempler la saisonnalité de leur paysage, la profondeur des vues qui s'offrent à eux depuis leur terrasse, etc. Il y a également une méconnaissance des pratiques et des réalités de cette activité économique.

Offrir une frange accessible, c'est aussi offrir un espace de rencontre entre habitants et agriculteurs. Donner à voir et peut-être même à comprendre l'agriculture est également un enjeu pour établir un dialogue et améliorer les relations. Cela peut se faire de façon spontanée par la rencontre au détour d'une balade, mais cela peut aussi se construire ensemble lors de concertation en phase de création de ces franges : présentation des agriculteurs, de leurs activités, leurs convictions et leurs projets, réflexion autour d'une charte des usagers des chemins ruraux et espaces de frange, la création de panneaux pédagogiques, etc.

La règle d'or est d'arriver à un respect mutuel pour que cet espace permette à l'agriculteur de poursuivre l'exploitation de ces terres -sans quelles ne soient un lieu de dépôt sauvage ni de cuillettes/récoltes spontanées pouvant nuire à sa viabilité économique- et aux habitants de pouvoir profiter de ces espaces sans avoir le sentiment qu'ils nuisent à leur santé -en faisant la lumière sur les pratiques agricoles alentour voire faire émerger des solutions partagées-.

#### #3 Se réapproprié le foncier des franges : une étape longue et délicate

**Vrai et Faux**. Souvent, le foncier hors zone urbaine est découpé en parcelles agricoles dont les propriétaires sont soit des agriculteurs, soit des propriétaires fonciers cédant des baux aux agriculteurs. Vouloir engager une acquisition foncière sur la lisière urbanisée est une étape longue car elle nécessite d'identifier et de dialoguer avec une grande multiplicité de propriétaire, aux enjeux et projets différents.

A Servigny-les-Sainte-Barbe, les acquisitions ont été opérées petit à petit, au grès des discussions avec les propriétaires. L'enjeu était de maintenir un climat de confiance et d'échange pour rester dans des relations amiables. Le maire a ainsi personnellement rencontré chaque propriétaire et chaque agriculteur avec une pleine transparence sur le projet communal à venir. Le foncier appartenant à la commune a quelque fois pu servir à des échanges de terrain afin d'assurer la maîtrise foncière de certaines exploitations agricoles. Ces rencontres ont également permis de construire un projet commun, par exemple un agriculteur n'épand plus d'intrants agricoles sur ses parcelles à proximité des cheminements de la frange.

#### #4 Pour faire projet : l'obligation de se réappropriier le foncier ?

**Non pas du tout**, d'autres solutions sont également possibles comme connecter le tissu bâti aux chemins ruraux et partager leur entretien avec les agriculteurs. Ici : pas d'aménagement lourd, juste offrir aux habitants la possibilité de traverser les espaces cultivés pour leur permettre la balade. De beaux itinéraires peuvent alors se dessiner ensemble et permettre de traverser des parcelles de maraîchage, des pâtures, etc. Là, beaucoup de pédagogie pour respecter le travail des agriculteurs et peut-être aussi quelques aménagements en bord de chemin rural peuvent accompagner la démarche : quelques bancs, un aménagement de parcelle comme une haie de délimitation ? Quelques arbres fruitiers ?

#### #5 La valorisation des franges : un modèle universel ?

**Non pas du tout**. Il existe mille modèles de valorisation de franges. En fonction des caractéristiques de la commune, de ses particularités mais aussi en fonction des besoins de ses habitants et des projets des agriculteurs adjacents, une multiplicité de projet peut s'y dessiner. Le tout étant de considérer cet espace comme l'imbrication des enjeux de chacun de ces deux publics .

Leur forme et leur contenu émergent par la concertation avec les habitants, les agriculteurs et les associations. La prise en compte des enjeux et des besoins de chacun permet d'ancrer le projet dans les spécificités locales de chaque territoire et d'en faire un espace pas forcément porté et entretenu par la commune. Cet espace peut également servir à répondre à des besoins communaux. Il existe des communes ayant acquis le foncier pour y installer un maraîcher et ainsi répondre à un besoin de production de légumes locaux pour alimenter la cantine du village. L'idéal dans les zones d'extension étant de réfléchir à cette frange à créer dès les prémices du projet pour la rendre riche et universelle sans la réduire à une ligne arbustive en fond d'opération.

#### Pour aller plus loin :

> Consultez notre lettre [«Paysagez-vous» n°7 sur les franges](#)

> Découvrez le [Guide pratique des lisières agriurbaines](#) de l'Association Triangle vert

